

INFORMATIONS SUR LES CHAMPIONNATS DU MONDE MARSEILLE 2012

I) PARTICIPATION

Conformément à la décision prise par le Comité Exécutif et validée par le Congrès International à Kemer, les Fédérations qualifiées qui ne seront pas à jour de leurs cotisations à la FIPJP le 31 mai 2012 seront remplacées et ne pourront pas participer aux Championnats du Monde. Elles en seront avisées, ainsi que le Président de leur Confédération par courrier électronique dès le 1^{er} juin.

Cette décision sera sans appel.

Pour le Championnat du Monde de Tir, nous vous rappelons que les joueurs – et non les pays – présents sur le podium lors du dernier Championnat du Monde à Izmir seront admis à participer au Championnat du Monde de Tir à Marseille si leur pays n'est pas qualifié. En revanche si leur pays est qualifié ils devront, comme d'habitude, faire partie de l'équipe de quatre joueurs sélectionnés.

II) DELEGATION PAR PAYS

1) Membres de la délégation officielle

Une délégation officielle se compose des **quatre joueurs** (membres 1, 2 3 et 4), ou seulement 3 et, éventuellement, du **coach** (membre 5) et du **chef de délégation** (membre 6).

Seront également considérés membres de la délégation, tous autres membres de la Fédération ayant une fonction officielle (le Président, le Vice-Président, le secrétaire, le kinésithérapeute, le psychologue etc.), dans la limite de 4 personnes par délégation. Ces derniers seront appelés les membres 7, 8, 9 et 10.

En revanche, tout accompagnant n'ayant aucune fonction officielle au sein de la Fédération ne sera pas considéré comme faisant partie de la délégation officielle. Ce sera notamment le cas des épouses, amis, supporters etc.

2) Membres 1 à 6 : les joueurs, le coach et le chef de délégation

a) Accès au site et aux tribunes

Conformément au cahier des charges des Championnats du Monde, l'accès au site de la compétition sera libre pour les quatre joueurs de chaque délégation, le coach et le chef de délégation officiellement désignés par leur fédération. Un badge nominatif leur sera remis dès leur arrivée sur le site de la compétition. Ce badge leur donnera accès aux terrains de jeu et aux tribunes en Catégorie 2 les jeudi, vendredi et samedi et à une tribune qui leur sera spécifiquement réservée le dimanche.

Attention : ces badges seront remis uniquement lorsque les différents suppléments (repas, hôtels, billetterie...) auront été réglés auprès du Comité d'Organisation.

b) Restauration

Tous les repas, du jeudi midi au dimanche soir inclus, seront pris au Palais des Sports. Le badge délivré aux 4 joueurs ainsi qu'au coach et au chef de délégation leur permettra d'avoir accès à l'espace restauration. Cet accès sera gratuit pour les quatre joueurs du jeudi midi au dimanche soir (repas de gala) inclus. En revanche, pour avoir accès à cet espace, le coach et chef de délégation devront s'acquitter de la somme de 140€ chacun correspondant à l'achat d'un badge « restauration » qui leur permettra d'accéder à la restauration du jeudi midi au dimanche midi : soit 7 repas à 20€.

Conformément au cahier des charges, le dîner de gala sera offert par le Comité d'Organisation au coach ainsi qu'au chef de délégation.

c) Hôtellerie

Conformément au cahier des charges des Championnats du Monde, l'organisation prendra en charge le logement, en chambres twin, des 4 joueurs de chaque délégation, pour les nuits du jeudi 4 octobre au dimanche 7 octobre inclus.

L'organisation a également pré-réservé deux chambres single par délégation, pour le chef de délégation et pour le coach, dans les mêmes hôtels que les joueurs. Cependant ces chambres seront financièrement à la charge des fédérations.

Pour satisfaire au mieux l'ensemble des délégations, l'organisation a réservé des chambres dans trois catégories d'hôtel, allant du 2* au 3* supérieur. Le nombre d'équipes pouvant être logées dans chaque catégorie d'hôtel étant limité, les demandes seront traitées dans l'ordre de leur arrivée auprès du Comité d'Organisation.

Ainsi, veuillez impérativement indiquer, au plus tôt, la catégorie d'hôtel dans laquelle votre délégation (joueurs + coach + chef de délégation) souhaite être logée sachant que les tarifs sont les suivants :

PASS Hôtel 2*

En chambre single (1 grand lit) : 240€ pour 4 nuits par personne, petits-déjeuners inclus

En chambre twin (2 petits lits) : 280€ pour 4 nuits pour deux personnes, petits-déjeuners inclus

PASS Hôtel 3*

En chambre single (1 grand lit) : 320€ pour 4 nuits par personne, petits-déjeuners inclus

PASS Hôtel 3* supérieur

En chambre single (1 grand lit) : 480€ pour 4 nuits par personne, petits-déjeuners inclus

3) Membres 7 à 10 : les accompagnants officiels (maximum 4 par pays)

a) Accès au site et aux tribunes / Restauration

Pour avoir accès aux tribunes ainsi qu'à l'espace restauration avec leur délégation, les membres 7 à 10 devront se procurer des badges « Accompagnant officiel » au tarif de 250€, comprenant une place en tribune catégorie 2 (placement libre) pour les jeudi, vendredi, samedi et dans la tribune spécifiquement réservée le dimanche, ainsi qu'un accès à la restauration du jeudi midi au dimanche soir (repas de gala) inclus.

b) Hôtellerie

Le Comité d'Organisation pourra s'occuper des réservations d'hôtel pour les membres 7 à 10 dans la mesure où les demandes lui parviendront avant le 31 mars 2012 sans garantie de pouvoir les loger au même hôtel que la délégation officielle. Au-delà de cette date, le Comité d'Organisation ne prendra aucune demande de ce type en compte.

Pour les tarifs des hôtels, il faut se référer au paragraphe II) 2) c) concernant l'hôtellerie des joueurs, coach et chef de délégation.

Si vous souhaitez vous occuper vous-mêmes de vos réservations supplémentaires, nous vous conseillons de prendre contact avec l'agence de voyages : **PROVENCE VOYAGE**, seule agence officielle agréée par le Comité d'Organisation. L'agence de voyages pourra éventuellement s'occuper de vos déplacements, de votre pays jusqu'en France.

Coordonnées de l'agence de voyages :

PROVENCE VOYAGE

Madame Sophie Dupraz

provence-avignon@selectour.com

Téléphone : +33 (0)4 90 86 72 31

III) SUPPORTERS

1) Accès au site et aux tribunes

Toutes les autres personnes (accompagnants, femmes, amis...), sans exception, devront se procurer des billets d'entrée pour assister à la compétition.

Un contingent de places a pour l'instant été réservé pour les fédérations qualifiées. Cependant, cette priorité ne pourra vous être accordée que jusqu'au 10 janvier car, à partir de cette date, la vente des places sera ouverte au grand public. Comme ce secteur sera alors géré par une société spécialisée – Ticketnet – le Comité d'Organisation n'en aura plus la maîtrise. Il vous faudra alors passer, comme tout le monde, par le site Internet pour effectuer vos réservations : www.petanque-marseille2012.fr, rubrique billetterie.

Les tarifs des places sont les suivants :

- Forfait 4 jours en catégorie 2 (places non numérotées) : 55 EUROS
- Forfait 4 jours en catégorie 1 (places numérotées) : 90 EUROS

Les demandes concernant ces places supplémentaires devront être adressées avant le 10 janvier à l'adresse suivante : barthelemy@quarterback.fr

2) Restauration

Les accompagnants ne pourront en aucun cas accéder à l'espace restauration où tous les membres officiels des délégations prendront leurs repas. Pour se restaurer, ils pourront se rendre aux buvettes qui seront mises en place sur le site de la compétition ainsi que dans les restaurants aux alentours du Palais des Sports.

En revanche, le Comité d'Organisation offre la possibilité aux supporters de participer au repas de gala, le dimanche soir. Pour cela, chaque délégation devra avoir réservé le nombre de dîner souhaité, sachant que le tarif est de 55€. Toutefois, le nombre de places étant limité, le Comité d'Organisation traitera les demandes dans l'ordre de leur arrivée.

IV) PAIEMENT DES SUPPLEMENTS

Tous les suppléments, quels qu'ils soient (repas, hôtel, billetterie...), seront à régler directement au Comité d'Organisation par votre Fédération lors du dépôt des licences de votre délégation. En cas de défaut de paiement à votre arrivée des suppléments que vous aurez vous-même demandés auparavant, votre délégation ne pourra pas participer à la compétition.

V) RESERVATIONS

Pour effectuer vos réservations, veuillez remplir les documents joints en indiquant le nombre de membres qui composeront votre délégation ainsi que les prestations que vous souhaitez réserver pour chacun de ces membres. Dès que vous les connaîtrez vous voudrez bien nous les faire parvenir pour qu'ils figurent dans les documents officiels, notamment le programme et le site Internet. Des documents spécifiques vous seront envoyés à cet effet à renvoyer au plus tard le 14 juillet, si possible avec photos pour réaliser les badges correspondants en avance et vous faire gagner du temps à l'accueil.

Pour la billetterie des supporters, votre bon de commande devra parvenir au Comité d'Organisation impérativement avant le 10 janvier 2012.

Merci de l'envoyer dûment rempli à l'adresse suivante : barthelemy@quarterback.fr

Pour l'achat des PASS hôtel et des badges « Restauration », votre demande devra parvenir au Comité d'Organisation au plus tard le 31 mars 2012.

Pour l'achat des badges « Accompagnant officiel », votre demande devra parvenir au Comité d'Organisation au plus tard le 10 janvier 2012 car cette prestation comprend de la billetterie.

Merci de renvoyer les documents dûment remplis à l'adresse suivante : pham@quarterback.fr

Pour tout renseignement, le Comité d'Organisation reste à votre disposition par mail (pham@quarterback.fr) ou par téléphone au +33 (0)4 91 53 71 16.

VI) LES CHAMPIONNATS DU MONDE SUR INTERNET

Vous pouvez suivre dès à présent toute l'actualité des Championnats du Monde de Pétanque – Marseille 2012 sur le site Internet officiel de l'événement www.petanque-marseille2012.fr et sur Facebook <http://www.facebook.com/PetanqueMarseille2012>.